



DANIEL
GUILLOT
99

Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Septembre 1990

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Départ d'une collaboratrice au journal

Chantale Colenne quittait Sainte-Pétronille il y a quelques semaines, mettant fin du même coup à sa collaboration au journal *Le Beau Lieu*. Chantale fut une collaboratrice exemplaire qui assumait avec beaucoup de sérieux les responsabilités qu'elle s'imposait. Elle s'est également impliquée dans plusieurs activités de la municipalité où elle est demeurée pendant plus de 12 ans. Parmi sa contribution à la vie communautaire, notons son rôle comme organisatrice de la Fête de la Saint-Jean au début des années 1980, sa participation pendant 3 ans au «Comité des concerts de Sainte-Pétronille» et à la direction de «Musique de Chambre de Sainte-Pétronille» au cours des premières années de l'organisme. Chantale a également participé au conseil d'administration du camp «Art-Été» en plus de joindre sa voie à la chorale de l'église de Sainte-Pétronille. Je tiens à la remercier pour son excellent travail au journal. Sa présence nous manquera.

Son départ met en évidence la question de la participation des bénévoles aux activités communautaires et, en ce qui me concerne, leur participation au journal municipal. En prenant la responsabilité du journal *Le Beau Lieu*, j'avais en tête de mieux connaître et faire connaître le milieu, partager certaines préoccupations et réflexions... aller au-delà d'une simple description des services: date de cueillette des vidanges, rapport de motion au Conseil municipal, etc. Il est certes important de faire connaître les projets de règlement ou de rappeler ceux qui sont déjà en cours. Le journal est avant tout un instrument de communication entre le Conseil municipal et les citoyens de la municipalité. Il s'agit également d'un outil d'échange entre tous ceux qui organisent des manifestations et l'ensemble de la population, que ces activités soient permanentes comme celles du comité des loisirs ou temporaires comme une exposition.

Pour ma part, je crois qu'il pourrait également mieux refléter ce que nous sommes, nos diverses préoccupations ou intérêts. Sainte-Pétronille ne manque certes pas de ressources compétentes et originales pour traiter de sujets diversifiés dont on pourrait tous s'enrichir (Architecture, chronique des jeunes, phénomènes sociaux et histoire, MRC, piste cyclable, etc ...) Pour exprimer ces sujets, il ne faut pas tout attendre des autres, il faut parfois se rendre à l'évidence

Avis de recherche

Encore une fois, nous faisons appel à vous parce que nous manquons de bénévoles à la bibliothèque. Il s'agit d'assurer le prêt de volumes au comptoir environ une fois par mois à raison d'une heure ou deux. Si vous êtes intéressé, communiquez avec Mimie Levasseur, la responsable au 828-2900 ou 828-2270

La bibliothèque est ouverte le dimanche matin de 10h00 à 12h00 et le mardi soir de 7h00 à 8h00.

Nous en profitons pour remercier René Bérubé pour es nombreuses heures passées à la bibliothèque comme bénévole.

Au plaisir de vous accueillir parmi nous.

Katherine Tremblay



que l'on peut tous être, individuellement, la personne la mieux placée pour traiter de tel ou tel sujet. Le journal n'est qu'un lieu de convergence où sont exprimés les sujets qui nous préoccupent, nous intéressent et qui reflètent ce que nous sommes. Sainte-Pétronille ne manque pourtant pas de ressources compétentes en mesure d'offrir leur contribution à leur journal..

Quelle forme peut prendre cette contribution? La plus simple consiste à rédiger vos articles et à les envoyer au secrétaire municipal ou à moi-même. Pour ceux qui aimeraient me contacter pour mener plus avant cette réflexion et/ou contribuer à la remise sur pied d'un comité de rédaction, je les invite à me téléphoner pour mieux exprimer leurs intérêts.

Bienvenue à tous

Richard Boivin
Responsable du *Beau Lieu*
828-2711

À l'île, ça marche...

La Chambre de commerce, en collaboration avec l'émission «Les matins de CBV (Radio-Canada)» et son animateur Richard Joubert, organise pour la troisième année la marche autour de l'île le 29 septembre prochain au profit de la fondation Phil Latulippe qui sera présent. Cette fondation vient en aide aux handicapés physiques.



La marche, c'est encore le meilleur moyen de voir et de découvrir notre île. La marche en groupe nous permet de partager davantage. Au cours de cette marche, il y aura 5 arrêts de prévus et on pourra ne faire que l'une ou l'autre des étapes selon nos disponibilités (et nos souliers). Cette marche partira de kiosque de la chambre de commerce à 6h00 du matin et finira vers 19h00 le soir. Pour ceux qui ne peuvent marcher, écoutez l'émission à Radio-Canada entre 6h00 et midi.

Pour plus d'informations et un horaire détaillé, communiquez avec Louise à la Chambre de commerce au 828-9411.

*Louis Dumas, Président
Chambre de commerce*

Surveillance

Au cours de l'été, certains résidents demeurant en bordure du fleuve ont eu à se plaindre des fêtards qui chahutent tard dans la nuit. Pour remédier à ce problème, la municipalité avait retenu les services d'une agence privée afin de rétablir l'ordre dans ces endroits. Ce sujet a fait l'objet d'une résolution à la dernière réunion du Conseil. Cette résolution s'adresse au Solliciteur général afin de permettre à la municipalité de Sainte-Pétronille d'engager une police à temps partiel pour une période plus longue au cours de l'été 1991.

Cueillette des grosses vidanges

C'est jeudi, le 25 octobre prochain qu'aura lieu la cueillette spéciale des grosses vidanges pour cet automne. Nous vous rappelons que seuls les rebuts faisant partie de cette catégorie seront ramassés. En plus des ordures ménagères recueillies chaque semaine, on fera la cueillette des meubles et des articles ménagers, des poêles, des réfrigérateurs, des fournaies, des sommiers et des matelas, des journaux de même que des rebuts en général..

Par contre, on exclut les déchets produits en quantité industrielle, de même que le fumier, la terre, le gravier, le sable, le béton, l'asphalte, les tuyaux, les matériaux de construction, les débris de chantiers de construction, les débris d'incendie, les explosifs, les pièces d'automobiles de grande dimension et les liquides.

Exposition de peintures

Marius Dubois, peintre bien connu..., exposera à La Goéliche du 30 septembre au 8 octobre prochain. Le vernissage aura lieu le 30 septembre de 2h00 à 5h00. Tous les gens de Sainte-Pétronille seront les bienvenus à cet événement.

Les abris d'auto

En vertu du règlement sur «les abris d'hiver», nous vous rappelons que ces abris doivent rencontrer certaines conditions pour être conformes à la réglementation municipale:

- 1° l'abri ne peut être érigé qu'entre la période du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante;
- 2° l'abri ne peut être érigé que sur une voie de stationnement ou sur sa voie d'accès;
- 3° cette construction doit être revêtu de façon uniforme, en tissus de fibres synthétiques ou en panneaux démontables;
- 4° elle devra être éloignée d'au moins 5 pieds (1,52 m) des limites du terrain sur lequel elle est érigée.



Les feuilles d'automne

Bientôt, les feuilles des arbres envahiront nos parterres et nos entrées. Comme à chaque automne, plusieurs ont pris l'habitude de ramasser les feuilles qui jonchent le sol avant la venue de la neige. Cette pratique favorise l'aération des pelouses et leur émergence le printemps suivant. Mais voilà, que peut-on faire de nos feuilles mortes? La réglementation municipale interdit les feux à ciel ouvert à cause des risques de feu et de la menace qu'exercent les feuilles carbonisées sur l'environnement. Alors, pourquoi ne pas mettre vos feuilles mortes dans des sacs de plastique! La municipalité pourra vous aider à en disposer par l'intermédiaire de son service de cueillette de vidange. Si le nombre de vos sacs atteint des proportions impressionnantes, nous vous suggérons de distribuer vos vidanges en deux ou trois fois.

Si vous possédez l'espace suffisant, vous pouvez rassembler vos feuilles en tas dans un endroit un peu à l'écart de votre terrain et les laisser se décomposer. Plutôt que de partir en fumée, cette matière organique précieuse pourra, une fois transformée en humus, améliorer le sol de votre jardin, autour de vos fleurs et de vos haies.

Taekwon-do... Récupération

Ohé... Ohé. Cette année, les membres du Club de Taekwon-do répètent l'expérience de la cueillette de bouteilles et de contenants «rachetables»: canettes, bouteilles de verre et de plastic. Ils ont connu un accueil très chaleureux l'an passé et la plupart des gens étaient bien contents de se débarrasser de leurs contenants sans avoir à les transporter et à se déplacer.

Alors, nous serons au rendez-vous à vos portes, le samedi 29 septembre, pour recueillir tous ces contenants. S'il y a du mauvais temps, l'activité sera remise au samedi suivant. Merci de votre collaboration et de votre appui.

*Le Club de Taekwon-do de l'île d'Orléans inc.
par M. Chamberland
Information: 828-2574 ou 828-9938*

Comptoir de partage

L'automne approche à grand pas. Venez voir notre linge d'automne au Comptoir de partage de Saint-Pierre. Il est disponible dès le 13 septembre prochain. Les prix n'ont pas changé: 25¢ pour le linge d'enfant, 50¢ pour le linge d'adulte.

Dolorès Langlois